



*Ensemble,
faisons vivre notre commune !*



VIE
COMMUNALE

Les décisions, les services,
les informations pratiques



AGENDA
CULTUREL
ET ASSOCIATIF

Les événements, les fêtes,
les activités du village



INTERCOMMUNALITÉ

Les actions, les projets
et les services partagés

Merci à toutes celles et ceux qui font vivre La Capelle-Bleys !



LE MOT DU MAIRE

Chères Capelloises, chers Capellois,

Les dernières élections municipales se sont déroulées dans un contexte particulier avec le changement de mode de scrutin et avec une seule liste en lice. Vous avez néanmoins été nombreux à participer au vote, avec un taux de participation et de suffrages significatif. Cette mobilisation mérite d'être saluée : elle témoigne de votre attachement à la vie démocratique et à l'avenir de notre commune.

Par votre vote, vous avez accordé à l'équipe municipale une légitimité claire. Je tiens à vous remercier sincèrement pour cette confiance, qui nous honore autant qu'elle nous engage.

Nous abordons ce nouveau mandat avec sérieux, détermination et lucidité. Il s'inscrit dans un contexte de finances publiques contraintes : hausse des coûts, ressources limitées, marges de manœuvre réduites. Comme beaucoup de collectivités, La Capelle-Bleys devra faire des choix.

Notre ligne de conduite est claire : agir avec rigueur, prioriser les actions utiles au quotidien et poursuivre les projets essentiels. Cela impliquera parfois d'ajuster, d'échelonner, voire de renoncer à certains projets, toujours dans un souci de responsabilité et d'intérêt général.

Pour autant, ces contraintes ne remettent pas en cause notre ambition pour La Capelle- Bleys. Elles nous invitent à faire preuve de pragmatisme, à rechercher des financements et des partenariats, et à construire des projets réalistes, utiles et durables.

L'implication citoyenne sera au cœur de notre action. Chacun doit pouvoir trouver sa place dans la vie communale. Nous encouragerons les initiatives locales, soutiendrons la vie associative et favoriserons les espaces d'échange afin que chaque habitant puisse contribuer, à sa mesure, à la dynamique collective.

Ensemble, avec exigence et confiance, continuons à faire vivre et avancer La Capelle-Bleys.

Avec engagement et sens des responsabilités,

Rémy COUSTON



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

À la suite des élections du 15 mars 2026, la nouvelle équipe a été installée lors du conseil municipal du 21 mars 2026.



De gauche à droite : Frédéric Carrière (2^{ème} adjoint), Simon Artoux, Audrey Liefoghe, Louise Mouly, Marlène Cipriano (3^{ème} adjointe), Rémy Couston (Maire), Marc Pons, Claire Mouterde (1^{ère} adjointe), Jérémy Alet, Marc Gros et Bernadette Pilliet

Lors de ce conseil, Mr Rémy Couston a été élu maire. Les trois adjoints sont Claire Mouterde, Frédéric Carrière et Marlène Cipriano.

Les adjoints se retrouvent de manière hebdomadaire pour le bureau des adjoints. Des permanences sont mises en place entre le maire et ses adjoints. Les indemnités sont définies en pourcentage selon l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale. Elles sont identiques pour les trois adjoints.

Des réunions préparatoires ont lieu avant les conseils municipaux pour que les conseillers soient tous informés des enjeux avant de voter les délibérations. Les diverses réunions ou rencontres donnent lieu à un compte-rendu qui est transmis à l'ensemble de l'équipe.

Voici la répartition des délégations et des commissions entre les membres du conseil :

- Conseillers communautaires de la Communauté des Communes Aveyron Bas Ségala Viaur – Rieupeyroux : Rémy COUSTON, Claire MOUTERDE
- Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala (SMELS) : Titulaire : Jérémy ALET
Suppléante : Bernadette PILLIET
- Correspondant Tempête : Marc GROS
- Comité National d'Action sociale : Audrey LIEFOOGHE, Hélène PARION
- Aveyron Culture : Bernadette PILLIET
- Défense : Louise MOULY
- Commission d'appel d'offres (présidée par Le Maire) : Titulaires : Simon ARTOUX,
Claire MOUTERDE, Marc PONS
Suppléants : Louise MOULY, Marlène CIPRIANO, Frédéric Carrière
- Élus chargés de la communication : Claire MOUTERDE, Rémy COUSTON, Simon ARTOUX, Bernadette PILLIET
- Commission Associations/Animations : Louise MOULY, Marc PONS, Jérémy ALET
- Elus chargés de la culture : Marlène CIPRIANO, Bernadette PILLIET, Audrey LIEFOOGHE, Rémy COUSTON
- Commission locale évaluation des charges transférées de la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur – Rieupeyroux : Rémy COUSTON
- Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA) : Rémy COUSTON
- Syndicat Mixte pour L'informatisation des Collectivités Aveyronaises (SMICA) : Claire MOUTERDE
- Aveyron Ingénierie : Frédéric CARRIERE
- Aveyron Conservatoire Régional du Châtaigner : Marc GROS
- Sécurité routière : Rémy COUSTON
- Élus chargés des affaires scolaires : Marlène CIPRIANO, Simon ARTOUX, Audrey LIEFOOGHE, Rémy COUSTON
- Élus chargés de l'environnement, de l'assainissement, des travaux et de l'urbanisme : Frédéric CARRIERE, Marc GROS, Marc PONS, Jérémy ALET, Rémy COUSTON
- Commission Restaurant : Rémy COUSTON, Louise MOULY, Marlène CIPRIANO, Claire MOUTERDE

Pour retrouver la liste des fonctions par élu, vous pouvez consulter le site internet de la commune avec le lien suivant : <https://lacapellebleys.fr/vie-municipale/elus>

LES AGENTS MUNICIPAUX

Nos agents municipaux sont essentiels au bon fonctionnement de notre commune.

Voici un petit portrait de l'équipe :

Stéphane – 28 ans au service de la commune

Agent technique polyvalent, Stéphane entretient et rénove les salles communales, assure la maintenance des bâtiments et espaces communaux il intervient également sur la voirie : déneigement, fauchage, réparations... Il veille aussi à la sécurité des équipements et répond aux petits dépannages du quotidien.

Marie – 22 ans en tant qu'ATSEM

Marie accompagne les enseignants et les enfants au quotidien. Elle prépare la classe, aide à l'habillage et à l'hygiène des petits, encadre les activités manuelles et surveille la cour. Son rôle est essentiel pour que chaque enfant évolue dans un environnement sécurisant et bienveillant.



En février, Hélène et Marie ont été décorées de la Médaille d'honneur du travail en petit comité.

Hélène – 15 ans au secrétariat de mairie.

Elle est souvent le premier contact pour les habitants, au téléphone comme au guichet. Au quotidien, Hélène gère l'administration de la commune de bout en bout : l'état civil, l'urbanisme, la comptabilité, l'accueil du public, la rédaction des comptes rendus du conseil municipal...

Elle assure également la tenue du bureau de poste du village, un service de proximité précieux pour tous.

Elle gère en partie le personnel et fait le lien entre les élus, les services de l'État et vous, habitants.

Marie-Anne – 5 ans de garderie, périscolaire et renfort.

Marie-Anne encadre les enfants à la garderie et pendant les temps périscolaires. Elle assure aussi l'entretien et le nettoyage des salles communales. Polyvalente, elle vient régulièrement prêter main-forte à Stéphane pour les tâches techniques et à Hélène au secrétariat lors des périodes chargées.

Un grand merci à eux quatre pour leur engagement discret mais indispensable à la vie de notre village !

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Derrière les murs de notre mairie, sur notre jolie place de village, notre commune est dotée d'un service de proximité qui mérite d'être mis à l'honneur :

Une agence postale communale

Du Lundi au Vendredi, de 9 h à 12 h, Hélène nous accueille pour nos démarches :

- Retraits d'argent pour les personnes titulaires d'un compte à la banque postale,
- Affranchissements
- Retraits de colis ou de courriers recommandés
- Boîte aux lettres relevée quotidiennement à midi
- Achats de timbres, y compris de collection et d'enveloppes préimbrées
- Achats de pochettes attractives concernant la téléassistance, à destination des seniors notamment.
- Conseil ou accompagnement pour la téléphonie mobile

Ce service de proximité apprécié, notamment par les personnes moins mobiles ou soucieuses de réaliser leurs démarches proches de chez elles, mérite tout notre intérêt et mobilisation pour en assurer sa pérennité.

Nous participerons ainsi à ce qui nous anime, notre besoin de rencontres, de convivialité, nous apporterons du dynamisme et ferons vivre le cœur de notre village !



A bientôt à l'agence postale communale.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

La distribution des sacs poubelles aura lieu le vendredi 3 juillet 2026 de 14h00 à 17h00 et le samedi 4 juillet 2026 de 9h00 à 12h00 à la salle d'animation.

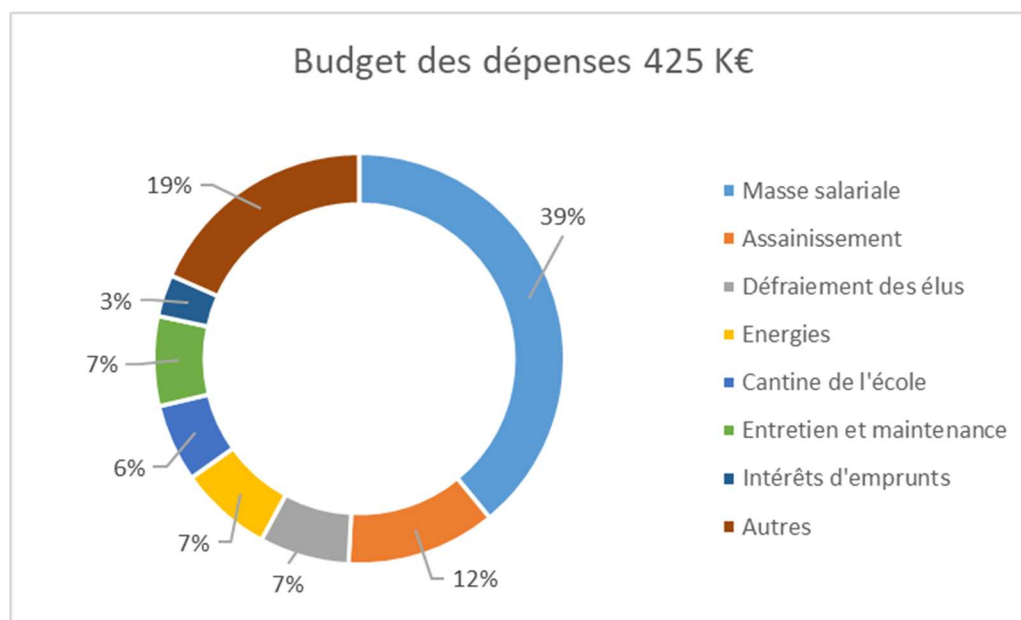
Seront distribués les sacs jaunes pour les déchets recyclables et des sacs orange pour les biodéchets.



BUDGET PREVISIONNEL 2026

Le budget de fonctionnement (y compris l'assainissement) de la commune s'élève à 425 K€ pour l'année 2026.

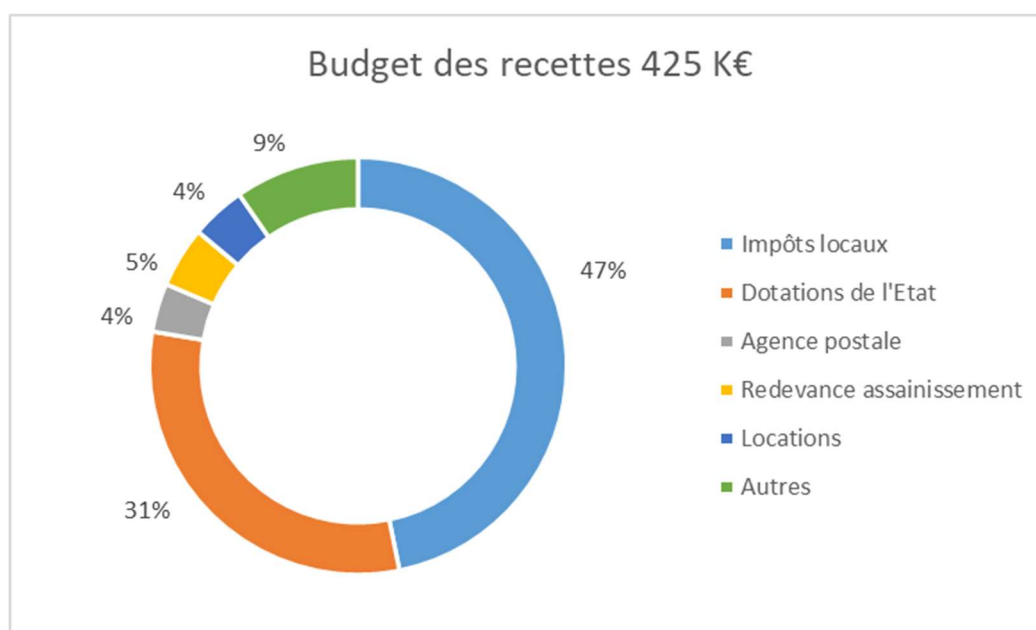
Il est stable par rapport à 2025.



Au niveau des investissements, des lignes ont été ouvertes pour 65 K€ (principalement pour les bâtiments communaux, l'école et les infrastructures).

Ces investissements pourront être financés par la FCTVA, l'excédent de fonctionnement de la commune, et en cas de vente des terrains restants dans le lotissement de la Fontaine.

Le remboursement des emprunts en cours a été budgété pour 25 K€ pour 2026.



URBANISME



Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées de manière dématérialisée sur le Portail Usager Urbanisme. Les instructions sont déléguées à Aveyron Ingénierie. L'attestation d'urbanisme définitive est délivrée par la mairie en fonction de l'instruction du dossier.

L'accès à la plateforme se fait directement par le site internet de la commune.

Sélectionner l'onglet *Démarches et infos pratiques*, puis *Urbanisme et habitat* et cliquer sur *Demande en ligne des autorisations d'urbanisme*.

(<https://smica.pu.sirap.com/012054/connexion>)

Vous pouvez ensuite vous connecter via France Connect ou créer un compte.

L'INTERCOMMUNALITE

À la suite des élections du 15 mars dernier, le conseil communautaire a été renouvelé. Rémy Couston et Claire Mouterde représentent la commune.

La Communauté de Communes Aveyron Bas Ségala Viaur regroupe 7 communes rurales : La Capelle-Bleys, La Salvetat-Peyralès, Le Bas Ségala, Lescure-Jaoul, Prévinières, Rieupeyroux et Tayrac, pour un territoire d'environ 262 km² et près de 5 600 habitants.

La communauté de communes valorise :

- un cadre de vie naturel préservé entre les vallées de l'Aveyron et du Viaur
- une activité agricole forte, caractéristique du Ségala
- un tissu local vivant, avec commerces, artisans et associations

La communauté de communes agit au service des habitants et des communes membres à travers plusieurs compétences essentielles :

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Développement économique et touristique
- Gestion des déchets et de l'environnement
- Services à la population (transport à la demande, maison France Services, garde d'enfants, action sociale...)
- Équipements culturels et sportifs (médiathèques, piscine, cinéma, école de musique...)

Au quotidien, la communauté de communes permet :

- de mutualiser les moyens entre les communes
- de proposer des services de proximité adaptés
- de soutenir le développement local et la qualité de vie

Elle joue ainsi un rôle essentiel dans la dynamique et l'attractivité du territoire.